

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 98 (1972)
Heft: 6

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Elle désire par ailleurs établir des relations avec les grands maîtres d'ouvrages tels que la Confédération, l'Etat de Vaud, les communes importantes, les grandes administrations, etc., en vue de discuter des problèmes communs.

Des contacts seront pris avec les associations professionnelles des différents corps de métiers afin d'examiner avec elles les questions relatives à l'exécution des constructions, notamment les relations de travail entre les bureaux techniques et les entreprises, la mise en œuvre des travaux, la technique du bâtiment, l'équipement des chantiers, etc.

Dans le domaine des relations avec les employés, les conditions de travail dans les bureaux d'architectes ont été négociées par une commission paritaire réunissant les représentants des associations professionnelles d'employeurs et d'employés existantes. Les négociations ont été suspendues dans le courant de l'année 1971, dès que fut connu le projet de création de l'UPIAV, puisque celle-ci allait rassembler la quasi-totalité des bureaux d'ingénieurs et d'architectes du canton. L'UPIAV étant maintenant fondée, il lui incombe de reprendre les négociations paritaires du côté patronal.

La formation professionnelle reste pour l'UPIAV un objectif important. Préoccupée de la promotion des collaborateurs de ses membres, elle est persuadée que seule une formation professionnelle à tous les niveaux peut leur offrir la possibilité de gravir les échelons de la profession.

L'UPIAV envisage soit de soutenir des institutions de formation professionnelle existantes, soit de mettre sur pied des cours spécialisés. Elle est prête à examiner toute proposition émanant des milieux intéressés. Ses ressources, à cet effet, sont assurées par une cotisation particulière de ses adhérents.

Ainsi qu'on le constate, les activités que l'UPIAV entend exercer viennent se placer en complémentarité de celles de la SVIA, laquelle se trouve par là même déchargée de tâches qu'elle n'était institutionnellement pas à même d'assumer du fait de sa nature paritaire.

Communications SVIA

Candidatures

Collet Jean-Pierre, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1972.

Parrains : MM. L. Pflug et J. C. Badoux.

Merazzi Silvio, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1971.

Parrains : MM. L. Pflug et J. C. Badoux.

Congrès

11^e Congrès mondial de l'U.I.A.

Ce Congrès se tiendra du 25 au 30 septembre 1972 à Varna, Bulgarie.

Thème du congrès : Architecture et loisirs

Sous-thèmes :
Les loisirs quotidiens
Les loisirs hebdomadaires
Les loisirs annuels
Les loisirs dans les pays en voie de développement

Taxe de participation :

Membres titulaires : 70 US-dollars

Membres observateurs, accompagnants : 50 US-dollars

Délai d'inscription et de paiement : 25 juin 1972

Le congrès sera suivi de toute une série d'excursions.

Le règlement du congrès ainsi que des formules d'inscription et de réservation pour les chambres d'hôtel sont disponibles au Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. (01) 36 15 70.

Interfinish - 1972 - Surface, Bâle

Le 8^e Congrès « Interfinish » aura lieu du 5 au 9 septembre 1972 à Bâle (Suisse), sous le patronage de l'Union internationale du dépôt électrolytique et du traitement des surfaces. Il sera organisé par la Société galvano-technique suisse (SGT). Le congrès (en même temps une manifestation de la Fédération européenne de la corrosion) sera assorti du Salon international des traitements de surface, « Surface ».

Le thème principal du congrès sera : « Progrès du traitement de surface, compte tenu en particulier de la résistance à la corrosion et d'autres propriétés des revêtements protecteurs ».

- A. Revêtements métalliques.
- B. Autres revêtements inorganiques.
- C. Revêtements organiques.
- D. Traitements préliminaires.
- E. Traitements de finition.
- F. Contrôles de qualité ; méthodes d'essai.
- G. Eaux résiduelles (session spéciale).

Les méthodes électriques, mécaniques, thermiques et chimiques de dépôt ou d'application seront prises en considération pour tous les genres de revêtements.

Programme et inscription : Comité d'organisation Interfinish, case postale, CH-4000 Bâle 21, Suisse.

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir page 9 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT

Voir page 11 des annonces

Informations diverses

Relais à déclenchement temporisé

Avec le relais à déclenchement temporisé type RZA 1, Sprecher & Schuh élargit sa nouvelle gamme de relais électroniques embrochables. Ce relais d'un prix avantageux est livrable avec cinq plages de temporisation différentes allant de 0,15 à 300 s, et pour des tensions de commande comprises entre 24V~ et 240 V~ et pour 24 V=, avec potentiomètre incorporé ou séparé. Un verrouillage interne empêche tout enclenchement intempestif de la temporisation au moment où l'on applique la tension auxiliaire. La commande s'effectue au moyen d'un contact sans potentiel.

Chiara & Cie Lausanne

(Voir photographie page couverture)

Pour le confort des spectateurs, les architectes ont opté pour la façade suspendue « Tout Verre » qui ne nécessite aucune ossature visible et gênante. Elle respecte parfaitement la vue et s'avère une solution esthétique et une protection efficace. Les dimensions, l'épaisseur et les raidissements des dalles de verre sont calculés de cas en cas en fonction des sollicitations des parois.